

3 SEPTEMBRE 2017

Nom et Adresse du Journal ou de l'Agence :

.....

Tél. : Mel :

Fax : Site Web : <http://www>

Personne(s) à accréditer

Nom	Prénom	Fonction	Adresse Mel	Tél. Portable	N° Carte de Presse

Véhicule(s) à accréditer

Moto	Voiture	Marque	Modèle	Couleur	Immatriculation	Nom du Pilote (doit être accrédité ci-dessus)	N° Licence FFC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						



Nous vous rappelons que pour circuler à l'échelon de la course, les règlements suivants s'appliquent :

- Les véhicules des médias (voitures et motos) doivent être équipés d'un récepteur Radio Tour (Art.2.2.048 du règlement UCI)
- Les conducteurs des véhicules des médias à l'échelon course doivent être titulaires d'une « licence pour conducteurs » (voiture, moto, etc) délivrée par une Fédération Nationale affiliée à l'UCI (Art.1.1.010, 2.2.035, 2.2.050 et 2.2.053 du règlement UCI)

Cachet du Journal ou de l'Agence

Date et Signature :

Formulaire à renvoyer aux coordonnées suivantes, au plus tard pour le **30 août 2017**, par FAX : 03.27.59.69.44 – Mel : gpf@mairie-fourmies.fr – adresse postale : GRAND PRIX DE FOURMIES/LA VOIX DU NORD – Mairie de FOURMIES – Place de Verdun – CS 50100 – 59611 FOURMIES Cédex

Date limite : 03 Septembre 2017 à 11h00 (permanence Presse – Hall de l'Hôtel de Ville)